

portant nomination du Directeur du Lycée Agricole Médji de Sékou, du Directeur du CARDER de la Province du Borgou et du Responsable à la Production du District Rural de Banikoara.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des ministères ;
- VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
- VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
- EUR proposition du Président du Comité Central du Parti ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er -- Le Camarade VARISSOU SALAOI Dine est nommé Proviseur du Lycée Agricole Médji de Sékou en remplacement du Camarade HOUËGBAN Augustin, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 -- Le Camarade SOUDE Benjamin, Ingénieur des Services Agricoles, est nommé Directeur du CARDER de la Province du Borgou.

ARTICLE 3 -- Le Camarade KISSEZOUNON Filardon, Conducteur des Services Agricoles, est nommé Responsable à la Production du District Rural de Banikoara.

ARTICLE 4 -- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 23 Avril 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-colonel Mathieu KERÉKOU

Le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,

Le Ministre des Enseignements Technique et Supérieur,

Le Ministre des Finances,

Lieutenant Philippe AKPO

Capitaine Augustin HONVO

Intendant Militaire de 3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MDRAG 5 autres ministères 14 Intéressés 3 Services intéressés 3 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IE-ONEPI-Cde Chanc.-DB-DCF-Solde 8 DP 3 Trésor 4 DE 4 Préfet du Borgou 2 JORPB 1